

DELIBERATION (2020-44) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Attribution d'une subvention à l'OCCE ECOLE DE LA ROCHE NOIRE

L'an deux mille vingt, le deux novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Date de convocation : 26 octobre 2020

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

Représentés : Jean-Marie BILLY (pouvoir à Pierre DUPECHER), Antoine MARCHAND (pouvoir à Sébastien GARREAU), Pascal BERTRAND (pouvoir à Alain LAGRU), Claire JEAN (pouvoir à Sébastien SIRIEIX).

Secrétaire de séance : M. Pierre DUPECHER

Monsieur le Maire propose de verser, comme les années précédentes, une subvention à la coopérative scolaire. Des crédits ont été inscrits au budget 2020.

- OCCE 63 Office Central de la Coopération à l'Ecole) - Ecole de LA ROCHE-NOIRE : 300.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide cette proposition
- et charge Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 3 novembre 2020.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire,

Le 3 novembre 2020.

Le Maire, Pascal BRUHAT.